



cleon

LA LUTTE CONTINUE.

Supplément à ROUGE n°102 imprimerie spéciale de l'éditeur
directeur de publication: CH. MICHALOUX LE 23 FEVRIER 1971.

QUELLES SONT LES PRO- POSITIONS des REVOLUTION- NAIRES dans les ENTREPRISES

Aujourd'hui, de très nombreux ou-
vriers ressentent l'absence de pers-
pectives claires et efficaces de lut-
te.

Après l'échec de Mai 68, l'inéffi-
cacité des propositions et des for-
mes d'action des directions tradi-
tionnelles du mouvement ouvrier s'
est confirmée.

Pire, aujourd'hui à l'approche des
élections municipales, nous ne devri-
ons pas engager des luttes efficaces
dans les entreprises, pour ne pas "ef-
frayer" les électeurs de la petite
bourgeoisie !

Se borner à constater ces échecs
et cette impasse ne pourrait entraî-
ner qu'une chose : la démoralisation
des travailleurs !

Critiquer sans apporter en même
temps d'autres propositions d'action
serait "irresponsable, notamment vis à
vis de tous ces militants ouvriers,
qui s'interrogent sur les meilleures
formes de lutte à mettre en avant
pour faire reculer le patronat et
faire aboutir leurs revendications.

Dans ces conditions, le rôle des
militants révolutionnaires est de
freiner les tendances à l'écoeure-
ment et à la démobilisation des ou-
vriers (qui se traduit, notamment, par
des cartes syndicales déchirées),
situation qui ne pourrait profiter
qu'au patronat !

Pour cela, les militants révolu-
tionnaires apportent une alternati-
ve concrète aux travailleurs, en ce
qui concerne les mots d'ordre et les
formes de lutte pour mener à bien le
combat dans les entreprises.

Face à l'éparpillement des luttes,
telle que les directions syndicales
la pratique nous proposons, là où les

conditions de combativité le per-
mettent, la lutte unie et résolue
de l'ensemble des travailleurs
jusqu'à satisfaction des revendications
tions.

Face aux revendications secto-
rielles et catégorielles, nous pro-
posons des revendications unifica-
trices, concernant l'ensemble des
ouvriers, donc capables de les en-
traîner tous dans un même combat
uni et puissant : 150F. pour tous;
les 40h.; la retraite à 60ans;

Face aux grèves lancées par le
sommet, nous avançons des Assemblées
Générales des travailleurs, décidant
démocratiquement de comment lancer
la lutte, quelle forme y donner,
comment la mener et jusque où, et
décidant des revendications à met-
tre en avant.

Face aux "maoïstes" et autres
anarchistes qui préconisent l'aban-
don des syndicats, nous appelons les
travailleurs à rejoindre leurs syn-
dicats CGT & CFDT, seuls instruments
actuels de défense des ouvriers au
jour le jour; face aux directions
bureaucratiques, nous appelons to us
les syndiqués à lutter pour que les
syndicats deviennent un instrument
efficace de lutte, en devenant l'or-
ganisation de tous les syndiqués,
et non d'une seule tendance politi-
que.

C'est tous ces problèmes que dé-
velopperont, VENDREDI 26 FEVRIER, à
20h30, SALLE DU FOYER MUNICIPAL
de CAUDEBEC LES ELBEUF,

NON aux miettes de la direction

OUI à la lutte pour nos revendications!

"Les représentants syndicaux n'obtiendront rien ou presque rien en négociant, alors que rien ne se passe dans l'entreprise. C'est seulement quand les patrons sentent peser sur leur dos la mobilisation des travailleurs en grève qu'ils cèdent dans les négociations..."

(Extrait de la Lutte Continue du 29.1.71)

"On peut s'attendre, à ce que la direction ne cède pas plus au bout de 3 heures de grève..."

(Extrait de "la Lutte Continue" du 1.2.71)

Voilà ce que nous écrivions, camarades, avant la grève de 3 heures du 2 Février...

QUELS RESULTATS AVONS-NOUS OBTENUS?

En comparant le texte de la direction du 17 et 26 janvier et celui qui est aujourd'hui signé par la CGC, CGT, et le CIR-CFT, nous pouvons constater qu'il n'y a presque rien de plus, et que les revendications les plus importantes sont passées sous la table (la retraite à 60 ans, les 40 heures etc...)

Nous pouvons dire que la direction n'a rien cédé de plus, après la grève de 3 heures, et que celle-ci n'a donné que ce qu'elle avait prévu, c'est à dire rien. Encore une fois nous réaffirmons que la direction ne cède rien autour d'un tapis vert, lorsque son entreprise continue à produire, mais qu'il faut, pour obtenir satisfaction de nos revendications, créer un rapport de force en faveur des travailleurs, par la grève jusqu'à la victoire.

QUE SIGNIFIE SIGNER L'AVENANT DE L'ACCORD?

Pour nous, il était impensable de signer cet avenant. Que la CGC et le CIR-CFT le fassent, c'était évident puisqu'ils sont les "lèches-bottes" de la direction. Mais, vous, camarades de la CGT quand vous signez, cela signifie:

- que vous cautionnez la politique anti-sociale de la direction, refusant de fait, de prendre en considération des revendications fondamentales des travailleurs.

- que vous avouez aux travailleurs que vous avez appelé à faire grève, pour l'amélioration de l'accord, et qu'ils auraient mieux fait de continuer à travailler, puisque vous le signez tout de même. Cela veut dire que vous avez fait perdre 3 heures de salaires aux ouvriers inutilement.

- risquant ainsi de démoraliser et démobiliser les travailleurs... bon prétexte pour ne rien faire après!

UN REFERENDUM "DEMOCRATIQUE" POUR UNE DECISION BUREAUCRATIQUE

- Pourquoi ce referendum? Pour se parer d'un manteau démocratique, et faire cautionner leur décision (signer l'avenant) par les travailleurs, la fraction PCF dans la CGT a organisé un pseudo-referendum démocratique.

Car en fait, déjà dans l'humanité, le monde, Paris-Normandie, déjà à la radio et à la télévision, le lundi, tous disaient que la CGT signerait l'accord? Alors pourquoi faire un referendum le mardi?

- La démocratie défigurée: Beau succès en guise de referendum démocratique! Le referendum auquel on fait dire ce que l'on veut bien lui faire dire; un referendum à bulletin secret, n'a jamais été et ne sera jamais démocratique. Par contre, faire une Assemblée Générale des travailleurs ou un meeting regroupant tous les travailleurs et voter, à main levée, si oui ou non il fallait signer, voilà qui est démocratique.

- HALTE A LA POLITIQUE ANTI-SOCIALE DE LA DIRECTION

- NON A SON ACCORD BIDON

- CONTINUONS LE COMBAT UNIS POUR NOS REVENDICATIONS :

- NOS 40h sans perte de salaire
- la retraite à 60 ans
- 150 francs pour tous
- Pas de salaire en-dessous de